



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION N° : 20190920_3

OBJET : Vote de la Décision Modificative (DM) n°1 du Budget principal

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le : **27 SEP. 2019**

Nombre des conseillers en exercice : **39**

Présents	26
Procuration	7
Votants	33
Abstention	0
Exprimés	33

L'an deux mille dix neuf, le vingt septembre à dix-sept heures onze minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON – MAIRE

Présents

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; BAUSSILLON Inelda ; MUSSARD Harry ; MUSSARD Rose Andrée ; VIENNE Axel ; BATIFOULIER Jocelyne ; YEBO Henri Claude ; LEBRETON Blanche ; LEBON Jean Daniel ; LEJOYEUX Marie Andrée ; GERARD Gilberte ; LEBON Guy ; VIENNE Raymonde ; KERBIDI Gérald ; JAVELLE Blanche Reine ; GRONDIN Jean Marie ; NAZE Jean Denis ; HUET Marie Josée ; HUET Henri Claude ; COURTOIS Lucette ; ETHEVE Corine ; GEORGET Marilyne ; GUEZELLO Alin ; FONTAINE Olivier ; RIVIERE François

Absents – Représentés

MOREL Harry Claude représenté par MUSSARD Harry
HOAREAU Claudette représentée par LEBRETON Blanche
D'JAFFAR M'ZE Mohamed représenté par HUET Marie Josée
PAYET Yannis représenté par BAUSSILLON Inelda
HOAREAU Sylvain représenté par LEJOYEUX Marie Andrée
FRANCOMME Brigitte représentée par GUEZELLO Alin
PAYET Priscilla représentée par FONTAINE Olivier

Absents

HOAREAU Jeannick ; LEBON Marie Jo ; BOYER Julie ; ASSATI Marie Pierre ; GUEZELLO Rosemay ; MALET Harry

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Gérald KERBIDI, conseiller municipal, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire

L'Élu délégué


Christian LANDRY



Séance du 20 septembre 2019

DÉLIBÉRATION N° : 20190920_3

OBJET :

**Vote de la Décision
Modificative (DM) n°1 du
Budget principal**

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Maire expose :

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2019 le 8 avril 2019, avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018.

Il y a lieu aujourd'hui d'ajuster les crédits du budget 2019, tant en fonctionnement qu'en investissement, avec la décision modificative n°1 qui est proposée.

En section de fonctionnement :

- en recettes :
 - un ajustement à la hausse pour la Dotation Globale de Fonctionnement et des recettes de la DACOI relative à la médiathèque ;
 - un ajustement à la baisse s'agissant du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales et de la taxe carburant.
- en dépenses :
 - un ajustement à la hausse sur le chapitre 011 « charges à caractère général », sur le chapitre 67 « charges exceptionnelles » et sur le chapitre 042 « opérations d'ordre » ;
 - un ajustement à la baisse sur le chapitre 012 « charges de personnel », sur le chapitre 68 « dotations aux provisions » et sur le chapitre 023 « virement à la section d'investissement ».

En section d'investissement :

- en recettes :
 - un ajustement à la hausse concernant le chapitre 13 « subventions d'investissement reçues », le chapitre 10 « dotations, fonds divers » et le chapitre 040 « opérations d'ordre » ;
 - un ajustement à la baisse sur le chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement ».
- en dépenses :
 - un ajustement à la hausse sur le chapitre 20 « immobilisations incorporelles », sur le chapitre 21 « immobilisations corporelles », sur le chapitre 23 « immobilisations en cours » et sur le chapitre 040 « opérations d'ordre ».

Ainsi, la décision modificative n°1/2019 s'équilibre à :

- 81 111 € en section de fonctionnement
- et 1 673 263,91 € en section d'investissement

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°3,

CONSIDERANT la nécessité pour la collectivité d'ajuster les crédits ouverts au budget 2019,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés** :

Présents : 26

Représentés : 7

Pour : 33

Abstentions : 0

Contre : 0

Article 1^{er} .- ADOPTE la décision modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2019 comme suit.

Section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DM 1
Chapitre	Libellé	
73	Impôts et taxes	-176 033,00 €
74	Dotations et participations	206 144,00 €
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		30 111,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		30 111,00 €
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	51 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		51 000,00 €
TOTAL		81 111,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		DM 1
Chapitre	Libellé	
011	Charges à caractère général	150 000,00 €
012	Charges de personnel	-100 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE		50 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	270 000,00 €
68	Provisions	-150 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		120 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	-228 889,00 €
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	140 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-88 889,00 €
TOTAL		81 111,00 €

Section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		DM 1
Chapitre	Libellé	
13	Subventions d'investissement reçues	1 520 962,00 €
10	Dotations, fonds divers..	191 190,91 €
27	Autres immobilisations financières	50 000,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 762 152,91 €
021	Virement de la section de fonctionnement	-228 889,00 €
040	Opé. D'ordre de transfert entre sections	140 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		-88 889,00 €
TOTAL		1 673 263,91 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		DM 1
Chapitre	Libellé	
20	Immobilisations incorporelles	181 090,00 €
204	Subventions versées	189 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	362 100,00 €
23	Immobilisations en cours	889 875,00 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 622 065,00 €
020	Dépenses imprévues	198,91 €
TOTAL DEPENSES FINANCIERES		198,91 €
040	Opé. D'ordre de transfert entre sections	51 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		51 000,00 €
TOTAL		1 673 263,91 €

Article 2.- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3.- Le Maire et le Receveur Municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire

par transmission en Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

Christian LANDRY
L'Élu délégué
Maire de St-Joseph - 974



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE DE SAINT JOSEPH (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21974012300019

POSTE COMPTABLE : SAINT JOSEPH

M. 14

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	25

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comptables (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques créés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
97412VILLE DE SAINT JOSEPH
BUDGET PRINCIPAL

2019

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	38096
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	217
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
14589749	21335638	554.66	1272.25

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1133	1234
2	Produit des impositions directes/population	333	633
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1125	1415
4	Dépenses d'équipement brut/population	211	302
5	Encours de dette/population	960	1076
6	DGF/population	198	198
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54.89	61.10
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99.72	94.50
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	17.21	21.40
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	78.35	76

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	81 111,00	81 111,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		81 111,00	81 111,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 673 263,91	1 673 263,91
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 673 263,91	1 673 263,91

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 754 374,91	1 754 374,91
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	8 471 870,00	0,00	150 000,00	150 000,00	8 621 870,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 068 605,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	23 968 605,00
014	Atténuations de produits	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
65	Autres charges de gestion courante	11 065 000,00	0,00	0,00	0,00	11 065 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		43 665 475,00	0,00	50 000,00	50 000,00	43 715 475,00
66	Charges financières	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00
67	Charges exceptionnelles	703 100,00	0,00	270 000,00	270 000,00	973 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	150 000,00		-150 000,00	-150 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues	8 120,95		0,00	0,00	8 120,95
Total des dépenses réelles de fonctionnement		45 726 695,95	0,00	170 000,00	170 000,00	45 896 695,95
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 000 000,00		-228 889,00	-228 889,00	771 111,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	2 100 000,00		140 000,00	140 000,00	2 240 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 100 000,00		-88 889,00	-88 889,00	3 011 111,00
TOTAL		48 826 695,95	0,00	81 111,00	81 111,00	48 907 806,95

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**48 907 806,95****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
73	Impôts et taxes	32 034 264,00	0,00	-176 033,00	-176 033,00	31 858 231,00
74	Dotations et participations	11 154 347,00	0,00	206 144,00	206 144,00	11 360 491,00
75	Autres produits de gestion courante	255 000,00	0,00	0,00	0,00	255 000,00
Total des recettes de gestion courante		44 943 611,00	0,00	30 111,00	30 111,00	44 973 722,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	125 000,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		45 068 611,00	0,00	30 111,00	30 111,00	45 098 722,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	2 140 000,00		51 000,00	51 000,00	2 191 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 140 000,00		51 000,00	51 000,00	2 191 000,00
TOTAL		47 208 611,00	0,00	81 111,00	81 111,00	47 289 722,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 618 084,95**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**48 907 806,95****Pour information :**

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

820 111,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 086 096,07	0,00	181 090,00	181 090,00	1 267 186,07
204	Subventions d'équipement versées	307 448,65	0,00	189 000,00	189 000,00	496 448,65
21	Immobilisations corporelles	3 284 768,65	0,00	362 100,00	362 100,00	3 646 868,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 737 579,02	0,00	889 875,00	889 875,00	10 627 454,02
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 416 892,39	0,00	1 622 065,00	1 622 065,00	16 037 957,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
13	Subventions d'investissement	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 750 000,00	0,00	0,00	0,00	8 750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
27	Autres immobilisations financières	450 493,97	0,00	0,00	0,00	450 493,97
020	Dépenses imprévues	55 201,07		198,91	198,91	55 399,98
	Total des dépenses financières	9 430 695,04	0,00	198,91	198,91	9 430 893,95
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	890 000,00	0,00	0,00	0,00	890 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	24 736 587,43	0,00	1 622 263,91	1 622 263,91	26 358 851,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 140 000,00		51 000,00	51 000,00	2 191 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000 000,00		0,00	0,00	3 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 140 000,00		51 000,00	51 000,00	5 191 000,00
	TOTAL	29 876 587,43	0,00	1 673 263,91	1 673 263,91	31 549 851,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**4 787 320,34**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**36 337 171,68****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 949 649,24	0,00	1 520 962,00	1 520 962,00	9 470 611,24
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	12 600 000,00	0,00	0,00	0,00	12 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	20 549 649,24	0,00	1 520 962,00	1 520 962,00	22 070 611,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 739 131,18	0,00	191 190,91	191 190,91	1 930 322,09
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	3 785 127,35	0,00	0,00	0,00	3 785 127,35
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	150 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
	Total des recettes financières	7 124 258,53	0,00	241 190,91	241 190,91	7 365 449,44

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	III	IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	890 000,00	0,00	0,00	0,00	890 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		28 563 907,77	0,00	1 762 152,91	1 762 152,91	30 326 060,68
021	Virement de la sect ^e de fonctionnement (4)	1 000 000,00		-228 889,00	-228 889,00	771 111,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections (4)	2 100 000,00		140 000,00	140 000,00	2 240 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000 000,00		0,00	0,00	3 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 100 000,00		-88 889,00	-88 889,00	6 011 111,00
TOTAL		34 663 907,77	0,00	1 673 263,91	1 673 263,91	36 337 171,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 337 171,68
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

820 111,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	150 000,00		150 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-100 000,00		-100 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	270 000,00	0,00	270 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	-150 000,00	140 000,00	-10 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-228 889,00	-228 889,00
Dépenses de fonctionnement – Total		170 000,00	-88 889,00	81 111,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**81 111,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		51 000,00	51 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	181 090,00	0,00	181 090,00
204	Subventions d'équipement versées	189 000,00	0,00	189 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	362 100,00	0,00	362 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	889 875,00	0,00	889 875,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	198,91		198,91
Dépenses d'investissement – Total		1 622 263,91	51 000,00	1 673 263,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 673 263,91**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-176 033,00		-176 033,00
74	Dotations et participations	206 144,00		206 144,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	51 000,00	51 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		30 111,00	51 000,00	81 111,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**81 111,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	191 190,91	0,00	191 190,91
13	Subventions d'investissement	1 520 962,00	0,00	1 520 962,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	50 000,00
28	Amortissement des immobilisations		140 000,00	140 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-228 889,00	-228 889,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 762 152,91	-88 889,00	1 673 263,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 673 263,91**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	8 471 870,00	150 000,00	150 000,00
60611	Eau et assainissement	300 000,00	30 000,00	30 000,00
60612	Energie - Electricité	550 000,00	35 000,00	35 000,00
60621	Combustibles	18 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	140 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 065 200,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	26 800,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	74 700,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 490 700,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	113 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	38 150,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	34 200,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 395 900,00	35 000,00	35 000,00
6132	Locations immobilières	192 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	705 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	44 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	70 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	13 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	223 300,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	99 400,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	187 000,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	62 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	77 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	20 400,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	58 000,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	16 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	10 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	60 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	23 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	9 500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	63 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	33 300,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	2 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 700,00	0,00	0,00
6237	Publications	40 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	190 320,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	137 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	33 500,00	0,00	0,00
6256	Missions	4 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	163 650,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	35 000,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	150 000,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	20 150,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	45 000,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	235 000,00	10 000,00	10 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	31 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	83 500,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	22 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 068 605,00	-100 000,00	-100 000,00
6331	Versement de transport	288 350,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	80 114,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	280 934,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 418 243,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	nouvelles (3)	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	106 788,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	2 269 181,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non lit.	9 433 118,00	-75 000,00	-75 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	2 160 453,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	25 063,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 327 753,00	-25 000,00	-25 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 678 520,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	777 478,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 397,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	207 213,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	60 000,00	0,00	0,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	25 000,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat* sur logements vaca	35 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 065 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	280 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	25 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	25 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	7 500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	35 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	834 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	58 500,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	5 150 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 750 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	1 900 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		43 665 475,00	50 000,00	50 000,00
66	Charges financières (b)	1 200 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 210 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	703 100,00	270 000,00	270 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	15 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	90 100,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	115 000,00	150 000,00	150 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	18 000,00	0,00	0,00
67443	Subv. aux fermiers et concessionnaires	460 000,00	120 000,00	120 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	150 000,00	-150 000,00	-150 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	150 000,00	-150 000,00	-150 000,00
022	Dépenses Imprévues (e)	8 120,95	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		45 726 695,95	170 000,00	170 000,00
023	Virement à la section d'Investissement	1 000 000,00	-228 889,00	-228 889,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 100 000,00	140 000,00	140 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 100 000,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 100 000,00	-88 889,00	-88 889,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 100 000,00	-88 889,00	-88 889,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		48 826 695,95	81 111,00	81 111,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	81 111,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	387 750,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	425 750,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	200 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	175 000,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	25 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 300 000,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	20 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	151 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	182 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	7 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	920 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	20 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	32 034 264,00	-176 033,00	-176 033,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	13 031 764,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	255 000,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	818 000,00	-28 838,00	-28 838,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	10 500,00	0,00	0,00
7372	Taxes sur les carburants	4 400 000,00	-147 195,00	-147 195,00
7373	Octroi de mer	13 074 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	400 000,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	45 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 154 347,00	206 144,00	206 144,00
7411	Dotation forfaitaire	4 305 000,00	887,00	887,00
74127	Dotation nationale de péréquation	3 375 000,00	12 257,00	12 257,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	0,00
7461	DGD	0,00	88 000,00	88 000,00
74718	Autres participations Etat	1 007 238,00	15 000,00	15 000,00
7478	Participat° Autres organismes	1 130 000,00	90 000,00	90 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	220 114,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 079 703,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	8 292,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	24 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	255 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	230 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	25 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		44 943 611,00	30 111,00	30 111,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	125 000,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	25 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	100 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		45 068 611,00	30 111,00	30 111,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 140 000,00	51 000,00	51 000,00
722	Immobilisations corporelles	2 000 000,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	51 000,00	51 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	140 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 140 000,00	51 000,00	51 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 208 611,00	81 111,00	81 111,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Provisions nouvelles (3)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			81 111,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 086 096,07	181 090,00	181 090,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	63 959,12	3 590,00	3 590,00
2031	Frais d'études	927 239,48	127 500,00	127 500,00
2033	Frais d'insertion	2 094,05	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	92 803,42	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	307 448,65	189 000,00	189 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	141 593,45	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	96 279,20	189 000,00	189 000,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	69 576,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 284 768,65	362 100,00	362 100,00
2111	Terrains nus	500 000,00	150 000,00	150 000,00
2135	Installations générales, agencements	64 183,98	-43 400,00	-43 400,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	95 580,91	10 000,00	10 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	484 109,78	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	33 960,17	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	5 780,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	556 475,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	39 524,48	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	90 587,42	180 000,00	180 000,00
2184	Mobilier	7 015,76	332 000,00	332 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 407 551,15	-266 500,00	-266 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 737 579,02	889 875,00	889 875,00
2313	Constructions	3 100 995,43	60 875,00	60 875,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 185 202,49	929 000,00	929 000,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	401 381,10	-100 000,00	-100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 415 892,39	1 622 065,00	1 622 065,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	90 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	90 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 750 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 940 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	610 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	5 200 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	60 000,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	60 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	450 493,97	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	493,97	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	450 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	55 201,07	198,91	198,91
	Total des dépenses financières	9 430 695,04	198,91	198,91
458102	TVRX SOUS MANDATS CHEMIN DES PRUNES (DEPENSES° (6)	25 000,00	0,00	0,00
458103	AMNGT RUE H PAYET - TVX REALISES SOUS MANDAT (DEP) (6)	40 000,00	0,00	0,00
458104	RD 33 - TRAVAUX REALISES SOUS MANDAT (DEP° (6)	540 000,00	0,00	0,00
458105	RUE MAURY - TRAVAUX REALISES SOUS MANDAT (DEP) (6)	100 000,00	0,00	0,00
458106	TVX RUE JEAN ALBANY-TVX SOUS MANDAT (DEP) (6)	185 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	890 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	24 736 587,43	1 622 263,91	1 622 263,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	2 140 000,00	51 000,00	51 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	nouvelles (3)	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	140 000,00	51 000,00	51 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	25 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	4 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	62 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	49 000,00	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	51 000,00	51 000,00
	Charges transférées (9)	2 000 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	500 000,00	0,00	0,00
2315	Installat ^e , matériel et outillage techni	1 500 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 000 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 500 000,00	0,00	0,00
2315	Installat ^e , matériel et outillage techni	1 500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 140 000,00	51 000,00	51 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		29 876 587,43	1 673 263,91	1 673 263,91

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 673 263,91
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 949 649,24	1 520 962,00	1 520 962,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	166 199,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	33 560,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	132 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	41 950,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 399 866,40	1 210 087,00	1 210 087,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 547 451,54	-157 000,00	-157 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	2 478 586,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	251 000,00	251 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 122 036,30	216 875,00	216 875,00
1342	Amendes de police non transférable	28 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 600 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	7 400 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	5 200 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 549 649,24	1 520 962,00	1 520 962,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 524 258,53	191 190,91	191 190,91
10222	FCTVA	1 000 000,00	191 190,91	191 190,91
10226	Taxe d'aménagement	300 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	439 131,18	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 785 127,35	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	50 000,00	50 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	100 000,00	50 000,00	50 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7 124 258,53	241 190,91	241 190,91
458202	CHEMIN DES PRUNES - TVX SOUS MANDATS (REC) (5)	25 000,00	0,00	0,00
458203	AMNG RUE HENRY PAYET - TVX REAL SOUS MANDAT (REC) (5)	40 000,00	0,00	0,00
458204	RD33_TRAVAUX REALISES SOUS MANDAT (5)	540 000,00	0,00	0,00
458205	RUE MAURY-TRAVAUX REALISES SOUS MANDAT (DEP) (5)	100 000,00	0,00	0,00
458206	TVX RUE JEAN ALBANY-TVX SOUS MANDAT (5)	185 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		890 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		28 563 907,77	1 762 152,91	1 762 152,91
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 000 000,00	-228 889,00	-228 889,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 100 000,00	140 000,00	140 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 000,00	140 000,00	140 000,00
28031	Frais d'études	112 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	27 000,00	0,00	0,00
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	5 000,00	0,00	0,00
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	2 000,00	0,00	0,00
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	5 000,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	392 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	270 000,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	5 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	nouvelles (3)	
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat*	5 000,00	0,00	0,00
2804423	Sub nat privé - Proj infrastruct int nat	12 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	90 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	70 000,00	0,00	0,00
28145	Construct* sol autrui - Installat* gène.	4 000,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	1 000,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	1 000,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	13 000,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	8 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	40 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat*, matériel et outillage	50 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	220 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	160 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	145 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	450 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 100 000,00	-88 889,00	-88 889,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 500 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	500 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 100 000,00	-88 889,00	-88 889,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		34 663 907,77	1 673 263,91	1 673 263,91

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 673 263,91
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 04/10/2019
Reçu en préfecture le 04/10/2019
Affiché le 
ID : 974-219740123-20190920-DCM20190920_3-DE

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 04/10/2019
Reçu en préfecture le 04/10/2019
Affiché le 
ID : 974-219740123-20190920-DCM20190920_3-DE

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES
D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : .